

---

# L'enseignement-apprentissage de l'argumentation dans le contexte algérien : Enjeu et problématique

Djamaleddine NOUREDINE  
Université de Tiaret. Algérie

Abderrezak AMARA  
Université de Mostaganem. Algérie

---

**Résumé :** L'argumentation est une activité d'autant plus complexe pour l'apprenant, quand elle est menée en français langue étrangère. Nous proposons dans cet article l'hypothèse que les difficultés rencontrées au cours de l'enseignement-apprentissage de l'argumentation relèveraient de plusieurs facteurs dont certains relèvent de la didactique. Les études théoriques sur l'argumentation ont permis de conclure que l'argumentation est une compétence complexe, qui exige beaucoup d'investissement et d'entraînement. Nous avons donc été poussés à la recherche d'explications des difficultés rencontrées par les apprenants des trois cycles, au niveau du rapport institutionnel à l'argumentation. Cette recherche implique l'analyse des manuels de français du primaire au secondaire, ce qui nous donnera un aperçu global de l'enseignement de l'argumentation dans ces cycles. Elle nous fournira ainsi les éléments de réponse à notre question : l'enseignement de l'argumentation est-il apte à former des apprenants à la compétence argumentative ?

**Mots clés :** argumentation-autonomie-acquisition-communication-compétence-discours-savoir.

**Abstract:** The argument is an activity even more complex for the learner, when is conducted in French language. We propose in this paper the assumption the difficulties encountered during the teaching and learning of argumentation fall of several factors, some of which fall within the teaching. Theoretical argumentation studies have concluded that the argument is a complex skill that requires a lot of investment and training. So we were forced to search for explanations of the difficulties encountered by learners three cycles in the institutional report to the argument. This research involves the analysis of French textbooks from primary to secondary, which we give an overview of the teaching of argumentation in these cycles. And it will give us the answers to our question: teaching argumentation is it capable of forming learners' argumentative competence?

**Keywords:** argumentation-autonomie-acquisition-communication-compétencespeech-know.

## **Introduction**

Actuellement, avec le besoin de plus en plus grandissant de dialogue et de discussion, conditionné par les caractéristiques de notre époque, l'enseignement de l'argumentation s'impose. En Algérie, la finalité de l'enseignement du français est de former des citoyens compétents et autonomes, ayant la capacité de s'adapter au nouveau contexte social et mondial, qui auront pour mission d'accompagner le développement du pays (Actes des travaux de l'atelier: «Réflexion sur l'intégration des Activités de traduction dans l'enseignement des Langues étrangères », M.E.N, nov. 2010).

Dans ce contexte, le rôle de l'argumentation dans le programme d'enseignement en général et dans l'enseignement du français en particulier, semble primordial. Nous savons que les ouvrages de grammaire traitant de l'argumentation sont abondants et diversifiés. Les études de l'argumentation en langue française ne font pas défaut non plus. Cependant le transfert d'un savoir nécessite tout un processus qui implique de nombreux facteurs et opérations.

Il n'est pas aisé de mener à bien un enseignement efficace de l'argumentation à un public jeune, surtout dans le cadre où s'inscrit notre recherche, car il s'agit d'une formation qui touche à la fois des compétences linguistiques, communicatives et intellectuelles. Dans le processus de cette formation à l'argumentation, considérée comme un savoir d'actions, quels peuvent être les facteurs qui y participent ? Il y a tout d'abord le savoir qui est au centre, et aussi la raison d'être du processus. Il y a ensuite les acteurs principaux : l'enseignant, l'apprenant et leur rapport au savoir.

Toutes les activités de l'enseignant et de l'apprenant visant la transmission du savoir sont inscrites dans une situation d'enseignement institutionnalisée, avec des programmes, des manuels, un référentiel, etc.

Il faut prendre en considération également des éléments socio-culturels ou psychologiques qui interviennent à tout moment dans le processus en tant que facteurs favorisant ou bloquant l'acquisition chez les élèves.

### **1. Définitions et notions**

---

Nous sommes de l'avis de ceux qui pensent que l'argumentation peut être définie de différentes manières ; sa définition dépend des points de vue et de la conception que l'on a de l'argumentation.

C'est pour cela que nous allons nous restreindre à quelques définitions. Selon Moeschler.J(1992), une argumentation « consiste en une relation entre un ou plusieurs arguments et une conclusion ».

Du point de vue du dialogue, Plantin.C(1990) considère comme argumentatif « tout discours produit dans un contexte de débat orienté par une question ».

Anscombe.J.Cl et Ducrot.O(1983) se réfèrent à des discours comportant deux énoncés E1 et E2, dont l'un est donné pour autoriser, justifier ou imposer l'autre. Le premier est l'argument, le second est la conclusion. Vignaux.G(1976) dit que : « l'argumentation déconstruit, construit, reconstruit, en d'autres termes transforme. Cela veut dire que l'argumentation nous est donnée comme produit en même temps qu'elle construit un produit ». Selon Perelman.Ch l'argumentation a pour but de « provoquer ou d'accroître l'adhésion d'un auditoire aux thèses qu'on présente à son assentiment ». Charolles.M(2002) définit l'argumentation comme un : « type de discours qui vise à modifier les dispositions intérieures de ceux à qui il s'adresse (les argumentés). »

Ainsi l'argumentation apparaît comme une forme de discours caractérisé par l'intention d'influencer le destinataire et de modifier son opinion en la défendant au moyen d'arguments adaptés au destinataire. Ensuite pour argumenter, il faut des conditions minimales : Le thème doit être (représenté comme) discutable. Le caractère recevable ou non des arguments, selon qu'ils s'appuient ou non sur des valeurs supposées partagées par l'interlocuteur, est considéré comme décisif : si le but de l'argumentation est bien, de modifier les croyances de l'interlocuteur ou, du moins, d'accroître son adhésion à la thèse défendue, alors il faut faire en sorte que le discours repose sur des systèmes de valeurs auxquels il est supposé souscrire.

Ainsi, nous concevons l'argumentation comme un discours négocié dans lequel ce sont des systèmes de valeurs, et souvent affichés comme tels (je pense, je crois) qui sont discutés. Nous estimons qu'un discours argumentatif s'organise autour d'arguments en faveur de la thèse défendue et de réfutations des arguments opposés. En bref, argumenter, c'est défendre un point de vue et discuter les différentes positions en jeu sur une question donnée.

### **1.1 L'argumentation comme objet d'étude**

Il n'est pas nécessaire de remonter à Aristote et à sa rhétorique pour observer que les études sur l'argumentation sont variées du point de vue de la perspective d'analyse. Perelman, Ch (1977) insiste notamment sur l'importance de l'auditoire en argumentation. Grize, J.B (1982) étudie le fonctionnement du raisonnement en langage naturel tandis que Toulmin, S (1983) analyse le caractère vériconditionnel des énoncés argumentatifs.

L'insertion de l'argumentation dans une situation de communication débouche sur une réflexion à propos des présupposés discursifs et de l'implicite dans l'argumentation en même temps que sur l'implication des interlocuteurs. Cette façon de voir l'argumentation comme objet complexe a conduit notamment à s'interroger sur les différentes opérations argumentatives à l'œuvre lors de la production du texte argumentatif qui correspondraient à des opérations cognitives (Golder et Coirier:1996). En outre, cette vision globale du texte argumentatif a mené à une modélisation avec des applications en classe de langue (S. Chartrand: 1992) qui portent sur le plan du texte et le type d'arguments.

## **1.2 La complexité d'un texte argumentatif**

L'enseignement de l'argumentation est souvent présenté comme une tâche ardue. En effet, un texte argumentatif met fondamentalement en jeu trois éléments : l'objet du texte-ou son contenu- un étayage (choix des arguments) et des aspects pragmatiques reliés notamment à la situation de communication (ex. Présence d'un émetteur /auteur et d'un récepteur / lecteur) et à la référence. La complexité de chacune de ces trois entités qui sont convoquées simultanément lors de la rédaction d'un texte argumentatif permet de comprendre les difficultés des scripteurs.

Nous souscrivons ici à l'idée de nombreux chercheurs (Thyriion, F : 1997, Brassart, D.G : 1996) selon laquelle sans être négligeables, les problèmes de code grammatical ne sont pas les plus cruciaux en regard des difficultés liées aux trois aspects identifiés.

La construction de l'objet de la signification comporte plusieurs facettes : aptitude à la recherche des idées, à leur verbalisation, à leur organisation (détermination des idées principales, convergentes, divergentes, etc.) et ultimement, à leur formulation en termes de problématique (thèse) qui s'insère à l'intérieur d'un champ de connaissance et qui mérite une discussion et une solution. Il s'agit, comme on le voit, d'un cheminement très complexe qui va de l'expérience empirique vers l'abstraction, entrent en jeu des connaissances sur un thème stockées en mémoire ainsi que tout un ensemble de concepts qui leur sont associés.

L'étayage quant à lui renvoie à la mise en branle de l'organisation textuelle, à l'articulation entre les arguments ou groupes d'arguments et au cheminement explicatif nécessaire pour aboutir à la conclusion. Quant à l'implication des interlocuteurs, elle constitue selon Thyryon.F (1997) un des aspects les plus mal maîtrisés.

Il est en effet difficile, lors d'une tâche scolaire d'écrit, d'appréhender l'interlocution lorsque le seul interlocuteur est le professeur/lecteur. De plus, les difficultés à différencier les types de textes qui exigent plus ou moins de présence de l'auteur, cela fait que les textes écrits sont déconnectés de toutes situations de communication. Enfin, la révision du texte opère selon le principe de récursivité suivant lequel elle ne s'effectue pas une fois pour toute à la fin de la mise en texte mais au fur et à mesure de son élaboration. Elle exige la maturation d'un contrôle métacognitif de nature multiforme, elle est non seulement grammaticale mais elle touche aussi et surtout le réarrangement des idées, la fusion des paragraphes la suppression, etc., bref, un retour réflexif complexe sur la forme du texte et sur son contenu. On le voit, la rédaction d'un texte argumentatif est complexe et on ne devrait pas s'étonner qu'elle s'acquière lentement et difficilement, elle suppose des compétences non seulement langagières mais également discursives, pragmatiques, encyclopédiques et déclaratives sur la tâche à réaliser et une aptitude métacognitive à coordonner, à planifier son action, à juger et à discriminer. En adoptant la métaphore de Brassart.D.G(1996), disons que c'est l'agencement d'une machinerie discursive lourde qui pose problème aux jeunes apprenants en même temps que la pratique argumentative elle-même.

## **2. Étude du rapport institutionnel à l'argumentation**

Comme tout savoir est savoir d'une institution, l'argumentation dont nous parlons dans cette recherche est une argumentation considérée comme l'un des contenus du programme de français enseigné en Algérie.

Elle existe ainsi dans l'institution scolaire et elle a des rapports étroits avec cette dernière. L'objectif général du programme est de former des jeunes francophones compétents capables de poursuivre leurs études dans les filières francophones et de s'intégrer dans le monde professionnel. C'est dans ce cadre que l'enseignement de l'argumentation en français est introduit dans tous les programmes.

L'une de nos pistes de recherche consiste à effectuer des analyses du programme d'enseignement de l'argumentation en français au primaire, au collège et au secondaire. Étant donné que les programmes sont concrétisés par les manuels élaborés par le ministère de l'éducation

\_\_\_\_\_ nationale en Algérie, qui doivent être obligatoirement et exclusivement utilisés en classe par les enseignants, analyser l'introduction de l'argumentation dans les programmes revient à analyser les manuels scolaires. En ce qui concerne les manuels, au niveau primaire, l'argumentation existe dans certains textes de lecture, par exemple des dictons ou des fables ; ces genres de texte comportent les caractéristiques d'un discours argumentatif. Toutefois, comme l'objectif du programme à ce niveau n'est pas de sensibiliser les élèves à l'argumentation, l'exploitation de ces textes ne met pas

l'accent sur cette dimension et ne favorise pas l'entraînement à la réflexion personnelle. Il est possible que les enseignants, à travers leurs activités en classe, travaillent plus ou moins sur l'argumentation, mais dans le cadre de cette recherche nous nous intéressons essentiellement à ce qui est présenté dans les manuels. Au niveau de l'étude de la langue le temps réservé à l'étude des connecteurs est trop réduit, à notre avis, pour une prise de conscience des relations logiques qui existent entre les faits observés (7 séances/66 soit 10.6% en 5<sup>e</sup> année) concernant la production écrite, l'élève est invité à donner ses appréciations personnelles, mais le temps accordé à cette activité est peu important (9 séances/66 soit 13.6% en 4<sup>e</sup> et 11 séances/66 soit 16.7% en 5<sup>e</sup>).

Nous pouvons constater dès lors que, pour l'institution scolaire, l'argumentation n'est certes pas le but principal de l'enseignement à l'école primaire.

Au collège et au lycée, et surtout avec la réforme des programmes et l'application des approches récentes, l'autonomie des élèves est plus sollicitée. Toutefois, l'introduction de l'argumentation reste tardive.

L'argumentation n'est enseignée systématiquement qu'à partir de la classe de 6<sup>e</sup> (1<sup>re</sup> année au collège). Les élèves sont plutôt entraînés à la rédaction, c'est-à-dire à l'argumentation à l'écrit, l'entraînement à l'argumentation à l'oral laisse encore à désirer. Dans les séances de pratique de l'oral, les élèves sont invités à lire à haute voix leurs textes pour apprendre les techniques de l'exposé, par contre les séances de discussion, de débat n'ont toujours pas leur place. Or, l'argumentation est non seulement un savoir complexe mais aussi une compétence à acquérir avec le temps lors de ces activités.

Ainsi les élèves n'ont pas encore assez de temps pour s'habituer à ce type de texte, surtout à l'oral. À notre avis, il n'existe guère de possibilité de transfert de leur compétence dans ce domaine lors de l'approche du texte argumentatif, malgré une volonté plus grande de former les élèves à l'autonomie. Il semble que l'institution n'a pas accordé un temps important à l'argumentation, alors que défendre ses opinions personnelles par écrit ou par la verbalisation est un excellent moyen pour développer l'autonomie de pensée chez les élèves.

En 3<sup>e</sup> année moyenne, l'argumentation simple est introduite (je pense que...je crois que..., ce qui permet aux élèves de s'exprimer en donnant leurs avis personnels accompagnés d'arguments sur

un sujet donné. Mais le temps consacré à cette activité nous semble très peu (une semaine sur un total de 36 soit 2.8%).

Ce chiffre ne signifie pas que ce qui est appris au cours de cette semaine n'est pas du tout réemployé en classe dans le reste du programme, nous voulons tout simplement étudier ce qui est enseigné de façon intensifiée et obligatoire en classe selon le programme.

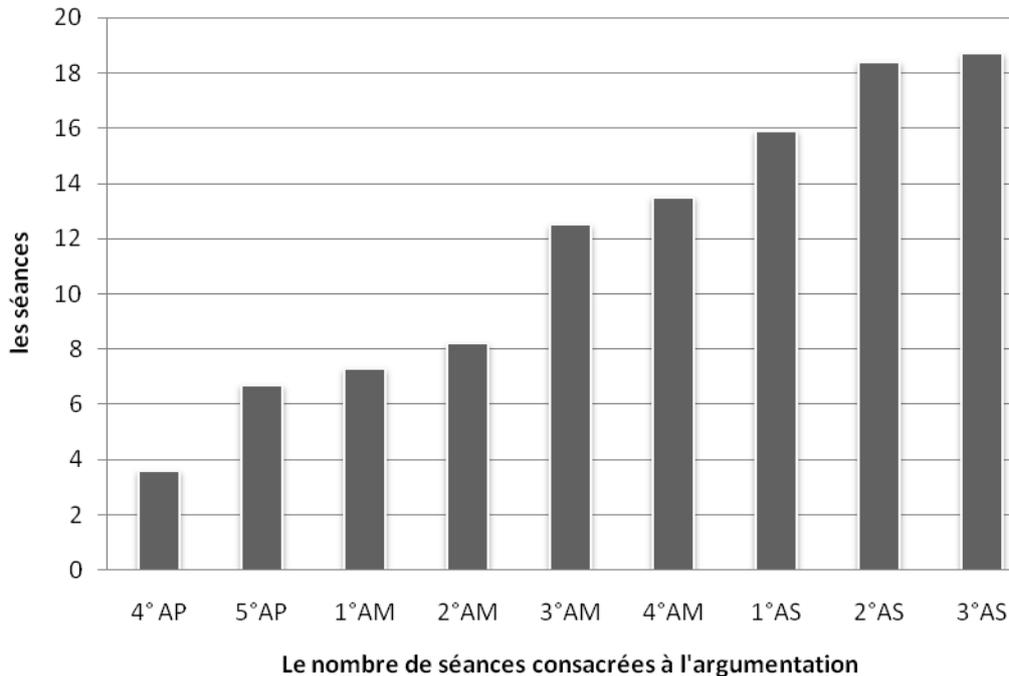
En 4<sup>o</sup> année, c'est toujours l'argumentation simple avec l'emploi des connecteurs (si...c'est parce que, or...car), mais il y a déjà une progression considérable par rapport à la classe précédente au niveau du contenu (expliquer le point de vue, donner des arguments, identifier et classer des arguments). On peut aussi noter une intensification au niveau du volume horaire (près de 6 semaines sur 36) et une nouvelle diversification des activités d'entraînement (exposés, rédaction d'un texte de 80 mots, création de slogans publicitaires, débat...).

Au moyen (collège) le texte argumentatif n'est pas enseigné à part mais en combinaison avec d'autres types comme l'informatif, l'expositif, l'explicatif, dans les écrits scientifiques et les articles de presse; le texte littéraire à caractère argumentatif est aussi abordé. Ainsi, nous constatons une prise en compte plus importante par l'institution francophone du rôle de l'argumentation dans le développement de l'autonomie des élèves et la qualité de l'enseignement.

Au secondaire l'argumentation est omniprésente dans les trois années (10 semaines sur 36 semaines) pour chaque année, autrement dit c'est pendant un trimestre que les élèves font de l'argumentation d'une façon très diversifiée; en 1<sup>o</sup> année les élèves apprennent à argumenter pour défendre ou réfuter un point de vue, Rédiger une lettre ouverte à une autorité compétente et officielle ou encore Relater un événement en relation avec son vécu d'une manière objective. En 2<sup>o</sup> année les élèves argumentent pour plaider une cause ou la discréditer, ils travaillent aussi sur le plaidoyer et le réquisitoire qui sont une autre forme de l'argumentatif afin de Développer l'expression orale chez les apprenants, Permettre à l'apprenant de donner son opinion personnelle et l'impliquer dans un débat d'idées pour s'individualiser et le sensibiliser sur des thèmes d'actualité. En 3<sup>o</sup> année les activités proposées sont multiples en commençant par organiser un débat d'idées puis en faire un compte rendu, organiser son argumentation, s'impliquer dans son discours, la mise en évidence des stratégies d'appel visant à faire agir ou réagir (l'exhortation), ainsi que celle des textes polémiques (le débat d'idées), développer une idée sous forme de paragraphe argumenté et enfin produire un texte argumentatif cohérent.

La progression d'un enseignement suppose notamment un inventaire des contenus à enseigner, une sélection et une répartition dans le temps qui précise ce qui doit être enseigné en

premier ainsi qu'une mise en forme didactique. Pour que cela puisse se faire, il est nécessaire d'observer la complexité du texte argumentatif afin de proposer des activités qui répondent à chacun des contenus de l'enseignement/apprentissage de ce type de texte.



Dans le *guide pédagogique du manuel destiné aux professeurs* qu'on peut considérer comme référentiel et concernant les objectifs généraux des séquences de l'argumentation proposés on peut relever ceci :

Au niveau de l'activité de compréhension (écrit et oral) :

- Identifier le domaine, la thèse, et les arguments.
- Identifier les informations essentielles.
- Développer l'écoute.
- Repérer le plan argumentatif à partir d'un message oral.

Au niveau de l'activité de grammaire :

- Connaître et réemployer les articulateurs logiques.

Au niveau de l'activité du vocabulaire :

- Connaître et réemployer les verbes à valeur explicative.
- Comprendre le placement logique des arguments.

Au niveau de l'activité de production (écrit et oral) :

- Rédiger une thèse (opinion personnelle).
- Rédiger une conclusion.
- Produire un texte argumentatif.
- Produire une partie d'un texte argumentatif (thèse ou antithèse).

Face à ces objectifs du référentiel, nous nous demandons si les manuels actuellement utilisés dans le programme peuvent traduire tous ses contenus et à la fois réaliser ses objectifs.

Ainsi nous avons fait la comparaison entre les guides pédagogiques du manuel destinés aux professeurs et les manuels scolaires de toutes les années de scolarité et nous avons constaté que : Si, comme nous l'avons dit, l'argumentation n'est pas seulement un savoir complexe, mais aussi une compétence, faire acquérir une compétence argumentative aux élèves nécessite un entraînement régulier et de longue haleine car la compétence ne s'acquiert que dans l'activité.

Or, la répartition horaire pour les activités liées directement ou indirectement à l'argumentation dans les manuels en question n'est passuffisante à notre avis pour permettre un enseignement efficace de cette compétence.

La mise en relation du contenu du référentiel des programmes d'enseignement et des manuels nous a également permis de constater des rapports institutionnels différents, des mises en œuvre d'enseignement qui ne concordent pas toujours avec les spécificités du savoir en question. Cela nous montre également les problèmes qui se rapportent à l'utilisation d'un seul manuel et la référence unique aux contenus de savoir figurant dans ce manuel.

Par rapport au référentiel, nous trouvons présents dans les manuels officiels du programme, tous les contenus de savoirs et activités d'entraînement requis. Toutefois, ces manuels, avec les lacunes observées précédemment ne peuvent pas assurer à eux seuls un enseignement efficace à la compétence argumentative. De plus, au niveau de la répartition horaire, le temps consacré aux activités liées à l'argumentation dans les manuels en question n'est pas suffisant pour permettre un entraînement régulier à cette compétence.

### **3. Conclusion**

Apprendre une langue étrangère n'est pas une chose évidente, ce qui fait que la réussite ne s'obtient pas du jour au lendemain. Notre travail d'enseignant est de chercher à comprendre les raisons des difficultés et, à partir de cela, de réfléchir pour améliorer la pratique pédagogique. Avec ce travail nous en sommes encore restés au premier stade, donc le chemin qui reste à parcourir est encore long.

Des recherches pour une expérimentation sur le terrain visant à réadapter les programmes d'enseignement de l'argumentation à différents niveaux, à modifier le référentiel et à élaborer des séquences pédagogiques qui soient plus aptes à résoudre les difficultés des élèves en argumentation constitueraient selon nous une piste prometteuse.

L'argumentation se mesure à ses enjeux et ce sont eux qui justifient l'importance relative qu'on lui accorde, en liaison avec les autres formes de discours, dans l'enseignement du français. Un de ces enjeux est de permettre, dans le cadre d'un dispositif d'apprentissage, aux élèves de mieux prendre place dans l'espace de la discussion.

La pratique du débat vise à assurer un début de maîtrise de l'argumentation en liaison avec les activités de lecture et d'écriture. L'enseignement de l'argumentation justifie de manière forte, un travail à caractère pluridisciplinaire. Les élèves puisent dans les différentes disciplines à la fois des problématiques, des connaissances, des exemples et des méthodes de réflexion. Le travail sur l'argumentation ne saurait se réduire ni à des confrontations binaires (du type pour / contre, avantages / inconvénients), ni à une initiative à la composition française selon le schéma dialectique – canonique (thèse / antithèse / synthèse) : la perspective du discours invite au contraire à inscrire la pratique de l'argumentation dans le champ le plus diversifié des formes de discours.

L'acquisition des formes élaborées du discours argumentatif se fait progressivement et doit commencer assez tôt. Les recherches montrent que l'argumentation est très précoce chez les enfants ce qui fait qu'il serait envisageable de mener des activités argumentatives dès les premières années de scolarité.

## **Bibliographie**

1. ADAM, J M, 1984. *Le récit, presses universitaires de France, Paris.*
2. ADAM, J M, 1999. *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes, Paris, Nathan.*
3. ANSCOMBRE, J.-CL et DUCROT, O., 1983. *L'argumentation dans la langue, Bruxelles, Pierre Mardaga, Éditeur, collection « Philosophie et langage. ».*
4. BRASSART, D. G.1996. *Does a political argumentative schema exist ? Text recall in 8-to13-year-olds. », Argumentation, vol.12, n°2, p.163-174.*
5. CHAROLLES.M. 2002. *La Référence Et Les Expressions Référentielles En Français. Les éditions Ophrys. Paris.*
6. CHARTRAND, S.-G.1992. *Modèle pour une didactique du discours argumentatif écrit en classe de français. Thèse de Doctorat, université de Montréal.*
7. DUCROT, O, 1996. « *La pragmatique et l'étude sémantique de la langue* », in J. Revel et N. Wachtel, Éditeurs, une école pour les sciences sociales, Cerf, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris.

8. GRIZE, J-B. 1976. « *Logique et organisation du discours* », in Modèles logiques et niveaux d'analyse linguistique. Actes du colloque organisé par le centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz, publiés par J. David.
9. MICHEL, A., 1991. *Rhétorique et philosophie dans le monde romain : Les Problèmes de l'argumentation*. In *L'argumentation*. Colloque de Cerisy. Textes édités par Alain Lempereur, Margada.
10. MOESCHLER, J. 1985. *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*. Hatier – Credif.
11. MOESCHLER, J. 1992. « Topoi et inférences. ». In *L'argumentation dans le langage*, Ouvrage collectif sous la direction de Pierre – Yves Raccach, Collection « Communication et cognition. », Gent, Belgium, pp .21 – 39.
12. PERELMAN, Ch. & OLBRECHTS –TYTECA, L., 1958. *La nouvelle rhétorique. Traité de l'argumentation*, 2 volumes, Presses Universitaires de France, Paris.
13. PERELMAN, Ch. 1977. *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, Librairie philosophique J. Vrein, Paris.
14. PLANTIN, Ch. 1990. *Essais sur l'argumentation. Introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative*. Éditions Kimé, Paris.
15. SCHNEUWLY. B. 1988. *Langage écrit chez l'enfant .La production des textes Informatifs et argumentatifs*. Paris : Delachaux et Niestlé.
16. TOULMIN S. E.1993. *Les usages de l'argumentation*, Paris, Presses Universitaires de France.
17. VIGNAUX, G. 1976. *L'argumentation .Essai d'une logique discursive*, Librairie Droz, Genève – Paris.
18. VIGNER. G. 1975. *Écrire et convaincre*, Hachette, Paris.

## Notes

- Les manuels scolaires officiels des toutes les années de scolarité à partir du primaire au lycée.
- Acte des travaux de l'atelier: «Réflexion sur l'Intégration des Activités de Traduction dans l'enseignement des langues étrangères » Lycée Cheikh Bouamama – El Mouradia ALGER. 24 – 25 Novembre 2010.
- Guide pédagogique du manuel destiné aux professeurs. Office National des Publications Scolaires.